

Compte-rendu du conseil d'école n°2 maternelle Romain Rolland **Mardi 30 janvier de 18 h à 19 h 50**

- Rythmes scolaires 2018/2019
- Effectif et prévision pour la rentrée
- Projets de l'école maternelle. Activités pédagogiques, éducatives.
- Point sur la coopérative
- Point sur les travaux
- Questions diverses

Parents représentants FCPE présents :

SUQUET Sonia - FARTOUKH Priscilia - LAUBIE Sophie - CORNELOUP Marie - IDIR Stéphanie - TRICOT Cyrille - BENNOUR Héjir -

Enseignants présents : Catherine ARRONDEL (directrice) – Nathalie BOMBRE – Natacha KASEL – Elise LAUVERNAY – Sarah SAVY – Aldo GENOVESIO – Pietro VACCARO – Ketsia DICOT

Elue représentant la Mairie des Lilas :

DELORD Isabelle

Représentant DDEN :

MANGIN Nathalie

IEN :

François VANETTI (excusé)

I/ INTERVENTION DU PERISCOLAIRE

Question autour des moyens pouvant être mis en œuvre afin que le volume sonore soit plus tolérable.

.Sujet déjà évoqué lors des précédents conseils. Après 6 mois d'activité les représentants s'étonnent que le problème perdure, tout en sachant bien que l'équipe a été renouvelée pour cette rentrée.

==> sujet pris en compte par l'ensemble des animateurs et responsables, ils travaillent dessus pour trouver une solution.

Pour renforcer la sécurité dans toutes les écoles lilasiennes, les parents devront signer une feuille d'émargement lors de la sortie des enfants à partir de 17H15. Cette feuille sera disponible dans le hall d'entrée à partir de mi-février.

Il est rappelé que le cahier de liaison est mis à disposition pour échanger avec le périscolaire, tout changement ou message devra être indiqué dans ce cahier. Celui-ci devra être déposé dans la boîte prévue à cet effet dans le hall de l'école.

II/ RYTHME SCOLAIRE

Dans le cadre du débat sur les rythmes scolaires, l'ensemble du conseil d'école a pris part au vote :

8 => 4,5 jours

6 => 4 jours

3=> abstention

En l'absence de prise de position de la FCPE des Lilas, et du fait que les résultats du vote consultatif organisé par la mairie aient été communiqués après le Conseil d'école, les représentants des parents d'élèves ont voté de façon neutre. 7 représentants (3 ont voté pour un rythme à 4 jours, 3 ont voté pour un rythme à 4,5 jours et 1 vote ne se prononce pas).

Les représentants des parents ont souligné qu'ils auraient souhaité faire un vote consultatif dans l'école mais que cela n'a pas pu se réaliser.

III – PREVISION RENTREE 2018

Carte scolaire commission du 26 janvier 2018: pas de fermeture mais la maternelle reste sous surveillance concernant les effectifs pour le mois de juin.

Les inscriptions des élèves de petite section ont débuté le 5 février.

La structure de l'école sera présentée au dernier conseil d'école.

III/ PROJETS DE L'ECOLE. ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

Les représentants d'élèves ont félicité l'équipe pédagogique pour l'organisation de la ronde des contes qui a eu lieu en décembre dernier.

Livret scolaire

Le livret scolaire sera remis par les enseignants le samedi 10 février entre 8h30 et 12h30 (pour les classes 1-2 -3 – 4 -5 et 8 et pour la classe 6 et 7 les entretiens se dérouleront en semaine (inscription sur une affiche devant la classe). Les entretiens dureront de 10 à 15 minutes maximum.

Ronde des contes

Entre le 19 et le 23 mars, les enseignants se mobilisent pour raconter dans toutes les classes un conte de la littérature française. Cette activité sera réalisée pendant le temps scolaire et chaque enfant aura la possibilité d'entendre 24 contes traditionnels à l'issue de son cursus de maternelle.

Journal scolaire

Le journal de l'école sera renouvelé : il s'appelle désormais « le petit Romain Rolland »

Il contiendra : des jeux, des photos de la vie en classe et en sortie, des réalisations des enfants...

Chorale de la maternelle Romain Rolland

Une chorale, en remplacement de la kermesse, sera organisée. Toutes les classes y participeront afin de donner un grand spectacle dont la représentation aura lieu en mai ou en juin, le lieu n'est pas encore validé (peut être au Théâtre du Garde-Chasse).

Piscine élèves grande section

La piscine pour les GS reprend en février :

Il faut au moins 3 parents + 1 enseignant pour accompagner chaque classe à la piscine. (il a y 2 maîtres-nageurs sur place) 15 séances sont programmées. Rappel : les parents doivent passer le test afin d'accompagner les enfants dans l'eau.

==>Une demande a été formulée par les enseignants de GS pour sensibiliser les parents à venir car les enfants se sentent plus en confiance et progressent rapidement. A noter, pour des raisons de sécurité, il n'y aura pas de sortie si l'effectif minimum d'encadrant n'est pas atteint.

Liaison inter cycle : GS/CP

La liaison entre la GS et le CP aura bien lieu cette année, les 2 directrices d'école et les enseignants

se sont mis d'accord sur le thème qui tournera autour de l'entraide et des jeux sportifs

Activités culturelles

Tous les élèves de l'école ont assisté au moins une fois à la projection d'un film ou d'une pièce de théâtre au théâtre du Garde-Chasse. Une séance a été financée par la coopérative scolaire.

Une sortie au mois de mars au Garde-Chasse est offerte par la Mairie (séance de cinéma)

* Les jeux dans cour seront livrés, installation aux beaux jours et au plus tard à la rentrée des vacances de février (marelle, coccinelle)

* La photo de classe de groupe aura lieu le 13 avril 2018

IV/ LA COOPERATIVE ET QUESTIONS DIVERSES

La coopérative scolaire est excédentaire de 2108€ sans compter le versement du 2^{ème} trimestre.

Question sur le renouvellement du parc informatique de la Mairie qui pourrait servir pour l'école ?
==> la Mairie se renseigne et reviendra vers le Conseil d'école dès que possible

V/ SECURITE et TRAVAUX

Les travaux de toitures seront finis fin février. Ils se sont bien déroulés dans l'ensemble et aucun incident n'est à déplorer.

Sur la question de la sécurité de l'esplanade devant l'école : les riverains, l'école et les représentants des parents ont sollicité la mairie afin d'envisager des solutions pour éviter le passage des voitures et scooters.

19h50

Fin